

De : Michel CHAMPIGNY [mailto:champ[REDACTED]@[REDACTED].fr]

Envoyé : lundi 14 novembre 2016 08:17

À : Christian BARILLET <cc.ba[REDACTED]@[REDACTED].fr>

Objet : RE : installation kinésithérapeute

Monsieur Barillet

Avec tout le respect que je vous doit pour la fonction que vous avez tenue pendant hélas trop longtemps permettez moi de répondre à votre étonnement sur l'installation d'un kiné en ville sur le territoire de la communauté de commune. C'est le résultat de votre incapacité de faire avancer les projets comme vous l'avoué vous même en indiquant que vous y avait travaillé depuis 10 ans et sans résultats..

Quelle lenteur dans la réactivité à apporter des solutions aux porteurs de projets qui, il est vrai ont depuis mon élection les portes grandes ouvertes à leur développement ce qui change énormément comme ils nous disent tous. Mais vous étiez semble t'il absent lors la question sur l'installation de Mr Saurois, alors je vais vous donner quelques détails. Les plans que nous avons tous en notre possession de la maison de santé datant de juin 2016 indiquent que le local du kiné atteint une surface totale de 52 mètres carré et c'est tout et non 100 comme le dit Liard .. à moins d'agrandir le bâtiment avant même de terminer la structure en construction.

C'est vrai c'est le contribuable qui réglera la facture alors 2 ou 300 000 euros de plus vous n'êtes pas à ça prêt. Comme à votre habitude Vous avez bien acheté le veau d'or à prix d'or pour le laisser pourrir ! vous notez dans votre lettre que le Maire doit suspendre cette installation qui à votre sens n'a pas lieu d'ouvrir rue Patry ? Mais comment pouvez vous parler ainsi alors que vous l'avoué encore une fois vous n'étiez pas le soir de la réunion pour en parler. C'est regrettable encore une fois de la part d'un ancien Maire de faire volte-face une fois de plus pour des raisons que je préfères nier.. Vendredi dernier Nous avons avec le président du Conseil départemental lancé le chantier Theuriet et la finalité dans ce quartier ou seront logées des personnes handicapées c'est pour eux un accès direct par une porte donnant sur l'espace qui est véritablement une aubaine pour les futurs locataires de ce lieu de vie intergénérationnel et même ça vous ne l'aviez pas imaginé. Alors encore une fois laissez nous travailler en bonne intelligence pour le développement de notre cité celle qui bouge, pour la tranquillité et la santé des habitants .

Sachez en plus que nous avons 4 personnes sous les toitures de bâtiments communaux, ortho, diététicienne, psy qui ont débutés leur activité au premier septembre et qui devraient si tout va bien intégrer la maison de santé lorsque cette dernière sera ouverte...Alors heureusement que nous sommes là pour les accueillir et les guider autrement ils se seraient tournés vers un autres territoires bien plus en avance que le notre . Et vous osez dire que je fais de l'ombre au futur fonctionnement de la structure médicale?

que tout le monde en face autant et après vous pourrez parler.

Bonne journée

Le Maire Michel Champigny